



Commune de Goupillières

Compte-rendu du conseil municipal du 6 avril 2021

Date de convocation : 15 mars 2021

Date d'affichage : 15 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13

Quorum : 8

Absents : 1

Vote : 13

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Goupillières, sous la Présidence de Mme FRANÇOIS Régine.

Étaient présents :

Mme FRANÇOIS Régine, M. JEAN Stéphane, Mme MELEARD Muriel, Mr ALBERT Bruno, Mme BAUDRY Mireille, M. LOISEL Olivier, M. MOKRY Germain, Mme BELLO Céline, M. COGNET Pierre Emmanuel, M. DESLANDES Pierre, Mme MEIER Sophie, Mme CORDIER Marie-Hélène, Mme DELAINE Patricia

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme AMIOT-KLAJNY Coralie

Mme MARINO Anne est élue secrétaire.

Le compte rendu de la précédente réunion a été lu et approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Compte de gestion de la commune 2020
- Compte administratif de la commune 2020
- Budget primitif 2021
- Vote des taux d'impositions des taxes directes Locales 2021.
- Divers.

Conseil Municipal du 6 avril 2021.

- Approbation du compte de gestion de la commune exercice 2020.
- Approbation du compte administratif de la commune exercice 2020.
- Affectation du résultat de l'exercice 2020.
- Vote du budget primitif 2021.
Budget de fonctionnement : 940 453 €
Budget d'investissements : 1 537 552 €
- Vote des taux des impôts directs (taxes communales 2021).
Augmentation de 1,29% TFPB (ancien taux 3,13% nouveau taux 4.42%).
Transfert du taux départemental de 11,58% qui s'additionnera au taux communal.
Le taux de 16.87% reste inchangé sur le non bâti.

Après avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30 et ont signé les membres présents.